

Pôle Proximité Citoyenneté  
Direction Quotidienneté-Citoyenneté  
Rapporteur : Pierre-François LEJEUNE

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_393  
SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2023

### 61 - STATIONNEMENT - PROLONGATION DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE GRATUITÉ EN RAISON DES TRAVAUX

Par délibération DEL2022\_311 en date du 9 novembre 2022, le conseil municipal a adopté deux mesures exceptionnelles de gratuité du stationnement afin de soutenir les commerces et entreprises en incitant les administrés à continuer à se rendre dans leurs enseignes habituelles, et ce en compensation des travaux en cours et à venir (BNG, extension du réseau de chaleur, rénovation des rues piétonnes).

Pour rappel, ces mesures sont les suivantes :

- 1) Gratuité du stationnement sur voirie à partir de 17h (au lieu de 18h).
- 2) Octroi d'une heure de gratuité de stationnement entre 17h et 21h sur le parking Gambetta-Fontaine par jour par véhicule.

Ce dispositif a été voté du 1er décembre 2022 au 31 décembre 2023.

Or, à ce jour, les plannings prévisionnels envisagent des travaux jusqu'en avril 2024 pour le BNG, août 2024 pour l'extension du réseau de chaleur et novembre 2025 pour la rénovation des rues piétonnes.

Aussi, il est proposé la prolongation des mesures exceptionnelles de gratuité du stationnement jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour rappel également, la perte moyenne de recettes pour la collectivité est évaluée à 927 euros par mois concernant la gratuité du stationnement sur voirie à partir de 17h et 2 000 euros par mois concernant l'heure de gratuité accordée entre 17h et 21h sur le parking Gambetta-Fontaine, par jour, par véhicule.

Comme initialement, il est prévu que la reconduction de ces mesures n'aura pas d'impact sur les autres tarifs du stationnement, notamment les abonnements, ni les cartes résidents.

Le conseil municipal est invité à :

- prolonger jusqu'au 31 décembre 2024 la gratuité du stationnement sur voirie de la zone horodatée de Cherbourg-en-Cotentin du lundi au samedi de 17h à 18h.
- prolonger jusqu'au 31 décembre 2024 l'heure de gratuité entre 17h et 21h sur le parking Gambetta-Fontaine par véhicule et par jour, du lundi au dimanche.
- autoriser les ajustements budgétaires en conséquence.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>20h27</b>		Nombre de votants : <b>54</b>	
Pour : <b>54</b>	Contre : <b>0</b>	Abstention : <b>0</b>	NPPV : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 6 décembre 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47

Date de la convocation et de son affichage : 30 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le six décembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 30 novembre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire Bertrand HULIN jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 19h53) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h32) - HAMON-BARBÉ Françoise (arrivée à 17h55) - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire Bernard BERHAULT jusqu'à son arrivée 19h34) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h37) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire Eddy SAGET à son départ 20h08) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire TARIN Sandrine jusqu'à son arrivée 19h) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert à son départ 18h04 jusqu'à son retour 20h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas (départ 20h20).

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BRANTONNE Jean a donné procuration à PECORARO Yvonne  
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
HÉBERT Karine a donné procuration à HÉRY Sophie  
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie  
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie  
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric  
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023



ID : 050-200056844-20231208-DEL2023\_393-DE